



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Libre-entreprise-ou-satisfaction>

Lectures

Libre entreprise ou satisfaction des besoins ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 805 - novembre 1982 -

Date de mise en ligne : vendredi 9 janvier 2009

Date de parution : novembre 1982

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

A l'heure où les tenants de la libre entreprise manifestent leur opposition aux efforts de justice sociale tentés par le gouvernement, H. Muller développe son analyse d'un document publié par l'Institut de l'Entreprise. Il s'attache à démontrer que sous la proclamation de beaux principes (crativité, goût du risque, respect de la liberté, etc...) se cachent la loi implacable du profit et son mépris des besoins d'une immense majorité.

Le CHA avec beaucoup de soin, le document ne semble avoir fait de vagues ni dans les milieux patronaux, ni parmi la gent syndicale, ni sur la place publique. Les médias n'ayant guère écrit de longues et prolixes sur son sujet. Destin à redorer le blason de la libre entreprise malmenée par le pouvoir socialo communiste, à restaurer les vertus du libéralisme économique, le Manifeste réentonne le credo des entreprises du style des années 20, credo d'un capitalisme triomphant des années bönies d'après-guerre, se référant au catéchisme hérité d'A. Smith et de J.B. Say.

Aujourd'hui, les nouveaux droits obtenus par les travailleurs dans leurs entreprises incitent les directions à prêter une meilleure attention au consensus social selon l'exemple japonais, condition devenue essentielle à une meilleure efficacité, à une meilleure productivité, à un meilleur profit, sans qu'il soit question, pour autant, d'y faire participer salariés et clients. Mini-coûts, maxi-prix, telle a toujours été la règle d'or de l'optimum de profit.

Les chefs d'entreprises et leurs administrateurs redoutent de perdre leurs aberrants privilèges, ceux que la règle du jeu confère aux profits sources de revenus, pour dix pour cent de la population, dix pour cent promus par la chance, par le hasard, plus que par l'effort, le mérite, l'utilité sociale, privilèges dont la légitimité pose éternellement question.

LES POSTULATS DU LIBERALISME

La défense de tels privilèges se fonde sur une série de postulats que les chefs d'entreprises s'efforcent de faire admettre par ceux-là mêmes dont ils exploitent le travail et les besoins, postulats qui leur sont bien commodes pour éviter de remettre quoi que ce soit en question.

Ainsi le progrès social serait-il lié au progrès économique défini a priori comme sa condition nécessaire et SUFFISANTE. Ainsi le respect des lois économiques conditionnerait-il l'efficacité économique et le progrès social. Ainsi la conjonction de quelques intérêts individuels concernant une minorité coïnciderait-elle nécessairement avec les intérêts du plus grand nombre. Ainsi, seule la libre entreprise favoriserait-elle la créativité et l'initiative.

« Exceptionnelle intégration de l'économie et du social, contribution au progrès humain » ? Mais c'est bien le système de la libre entreprise avec ses règles, ses codes, ses conventions, qui a fabriqué deux millions de chômeurs en France, trois en Grande-Bretagne, deux en Allemagne, dix à vingt millions aux Etats-Unis. Mais qui, du patron de choc impitoyable ou du patron social palabreur, a la confiance, la faveur des financiers, des administrateurs ? Avant d'être au service de l'homme, l'entreprise est au service du profit. N'a-t-elle pas obligation de limiter sa production au seuil des besoins hors-marché, d'ignorer ces derniers quelle que soit leur légitimité ou leur urgence ?

La créativité est l'affaire des personnels salariés, ingénieurs et techniciens. On la dit impulsée par le profit ; mais la recherche est tout aussi féconde dans l'aire du socialisme.

« Initiative et responsabilité » ? L'entreprise, observe le Manifeste, accepte la sanction de l'échec. Elle cultive le goût du risque.

« Le risque » ? Il se manifeste à chacun tout au long de l'existence dans mille et un domaines. Du banquier au clochard, tout le monde cherche à s'en prémunir. L'échec ? Qui l'accepte ? Pourquoi donc ces interminables procès entre fournisseurs et clients, ces ruses de Sioux pour dissimuler un détournement

fiscal, falsifier une comptabilité ? Et lorsque les viticulteurs du midi se voient menacés par la concurrence, acceptent-ils l'écœuf ? Non. Ils font sauter les cuves à l'explosif, bloquent les routes et arrêtent les trains. Ou bien ils qu'commandent des aides à l'Etat, imités par les sidérurgistes et trente six autres professions.

« La compétition se joue sur la performance » ? Encore faudrait-il s'entendre sur le sens du mot. Performance en qualité, à prix et profit élevés, ou performance en nombre de clients satisfaits ?

QUELLE LIBERTE ?

« Laisser à chacun la liberté de choisir ou de modifier son lieu de résidence » ? Croit-on que le salarié, propriétaire de son logement, souhaite vraiment changer de résidence au gré des exigences de l'entreprise qui l'emploie ? Et quand une industrie se transplante de Lorraine à FOS chacun a-t-il liberté de faire choix de son lieu de résidence ? Qui voudrait aller séjourner à Tahiti ou aux Seychelles, est-il libre de le faire ? Mais depuis des lustres, on berne l'opinion avec ce genre de calembredaines. « La libre entreprise doit veiller à ce que les règles fixées par le Pouvoir et les institutions publiques ne portent pas atteinte aux libertés propres aux chefs d'entreprises ». Ces libertés, le Manifeste les énumère comme suit :

- liberté de disposer à leur gré des profits de l'entreprise. Ainsi nul n'a droit de regard sur la part de profit affectée à la consommation, aux dépenses des administrateurs, à l'accroissement de leur patrimoine personnel. Liberté également de spéculer, de se livrer à toutes sortes de jongleries financières, d'alimenter des caisses électorales, de subventionner des partis politiques ;
- liberté de coopter les administrateurs, d'embaucher ou de débaucher. Libre choix des hommes ? En ce domaine, nul n'a encore contrarié le choix des entreprises. Ce sont tout au plus celles-ci qui se livrent à des surenchères pour débaucher chez un concurrent ses meilleurs éléments ;
- libre choix des investissements. Ils se font selon le critère de l'optimum de profit. Le souci du bilan financier passe avant le souci du consommateur. On investit plus volontiers dans des entreprises étrangères qu'en renouvellement d'outillages dans la firme elle-même. Avant l'intérêt général, c'est la rentabilité du capital qui guide le choix des investissements. Des entreprises préfèrent travailler en Corée ou utiliser la main-d'oeuvre des pays du sud-est asiatique, voire celle des démocraties populaires. D'autres investissent dans les casinos, le commerce des armes et des machines à sous.

L'abus des libertés est une constante en matière de libre entreprise. Les directions affectionnent les voyages et la fréquentation des palaces, les congrès aux antipodes où elles claquent l'argent soustrait à leurs clients, au fisc et à leurs salariés, menant grande vie dans les salles et les cercles de jeux, couvrant épouses et autres de colifichets, bijoux et vêtements de haut luxe. Les efforts de rigueur qui encombrant le vocabulaire patronal ne concernent guère les faramineux traitements que s'octroient les Directions. Ils s'appliquent, en revanche, sans discrimination au monde des petits salariés soumis à une discipline de fer, à un environnement souvent déshabillant, inhumain, à ses cadences et à des horaires.

Sur le rôle irremplaçable du profit, les propos patronaux sont invariablement dithyrambiques. Pourtant, le profit est à l'origine de la lutte des classes. Il crée souvent le sentiment d'injustices, d'inégalité mal tolérées. Ceux-là qui, en raison de leur profession ou de leur fonction, tirent du profit le plus clair de leur revenu, se sont construit un code qui leur permet de manipuler les prix à leur guise, c'est-à-dire, de voler autrui de la façon la plus égoïste. Rien, absolument rien, ne justifie, en effet, l'importance démesurée de cette mainmise sur les droits à consommer d'une clientèle livrée au bon plaisir du marchand, en échange d'une prestation dont la valeur relève de l'arbitraire.

POUR QUI TRAVAILLE L'ENTREPRISE ?

Il faut reprocher à l'entreprise libérale de s'aligner sur la structure du marché national et international plutôt que d'écouter les besoins réels des chefs de famille dont elle utilise la force de travail pour

faire du profit en vendant aux mieux nantis des produits de luxe de bon rapport, inaccessibles aux personnels qu'elle emploie.

Avant de viser le marché mondial, l'entreprise ferait mieux de satisfaire les besoins intérieurs dont une minuscule fraction s'exprime sur le marché exclusif de ses attentions. Mais la règle du jeu a fait de la finalité humaine du travail, un sujet tabou dont il ne sied pas de débattre.

QUI TRAVAILLE POUR ELLE ?

L'idée d'une morale évoque l'honnêteté, le civisme, le souci du bien commun, celui de la qualité, le respect des priorités. Or les entreprises fraudent qui mieux mieux. Elles exploitent la main-d'œuvre immigrée et féminine, les apprentis, elles escroquent, trompent leur clientèle à tout propos : qui par de fausses garanties, qui par des astuces de fabrication destinées à réduire les durées d'usage, qui par de fausses apparences visant les contenants et les contenus, qui par de pseudo-calculs de prix intégrant un profit plusieurs fois supérieur au coût.

Le consommateur saigné à blanc, c'est au tour du contribuable d'être pris pour cible. Les entreprises en mal de débouchés se tournent vers l'Etat, qu'elles mandant aides, marchés, subventions, d'ailleurs, rachat de leurs stocks. Celles qui exportent ou travaillent à l'étranger bénéficient, à la fois, d'un appui diplomatique, de l'action des services officiels chargés de négocier les accords commerciaux, et d'une garantie du COFACE couvrant les risques politiques.

L'entreprise libérale ne respecte ni les minorités constituées des non-solvables qu'elle marginalise, confiant à l'Etat le soin de pourvoir à leur survivance, ni les concurrents malchanceux qu'elle s'acharne à tuer, à achever, ni l'environnement, les sites qu'elle détruit, massacre au nom du profit.

L'abondance de littérature patronale à la gloire du libéralisme économique traduit l'inquiétude des directions mises en cause par un pouvoir a priori hostile. Il s'agit de plaidoyers pro domo visant à préserver le standing des hauts nantis, le pouvoir de l'argent et l'échelle des valeurs propres à la société dirigée par le profit.

Une pléiade de professeurs, d'économistes, de studieux jeunes gens nourris des théories classiques n'ont cessé de se relayer pour entendre l'hymne aux vertus de la libre entreprise. Purgée de ses tares, nimbée d'une auréole, celle-ci, devenue le nombril du monde, habilement maquillée, nous est présentée tout vêtue de lin blanc et de propreté candide.

UN DETOURNEMENT...

Cependant, l'entreprise libérale n'est ni plus ni moins qu'un maillon parmi bien d'autres, de la chaîne sans fin dont le rôle est d'approvisionner les besoins des populations. Dévoyée par le système du profit avec ses exigences, cette mission se borne, pour lors, à n'en satisfaire qu'une faible fraction.

L'entreprise n'est qu'un champ clos où l'on s'affronte pour la seule conquête de l'argent et du pouvoir qu'il confère.

Liberté, profit, responsabilité ? Disons que ni la liberté ni le profit ne sont pour les personnels astreints aux horaires, aux cadences, à l'engagement, à crâner par la hiérarchie, la bureaucratie, les règlements intérieurs, empêchés souvent de circuler et de parler librement, obligés à quitter leur foyer de bon matin pour aligner des chiffres ou gratter du papier.

... ET LE PARAPLUIE !

Quant à la responsabilité dont se prévalent les chefs d'entreprise, mieux vaut parler dans de nombreux cas de fuite devant les responsabilités. Quoi de mieux qu'un dépit de bilan assorti d'un règlement judiciaire pour éponger une perte et égraisser les effectifs sans bourse délier, refilant aux ASSEDIC le soin de pourvoir aux indemnités de licenciement ? On en voit d'autres filer en Suisse ou à

St-Martin lest-Ã©s de gros sacs d'Ã©cus, sans souci pour leur personnel, sans souci de leurs fournisseurs et des sous-traitants victimes d'une mauvaise gestion.

L'entreprise libÃ©rale reste un facteur d'insÃ©curitÃ© pour les travailleurs qu'elle utilise et rejette au grÃ© des exigences du profit. Les chefs d'entreprises ne sont pas tous, loin s'en faut, des paragons de vertu mais ils se disent outragÃ©s, offensÃ©s, d'Ã©s que leur civisme ou leur honnÃ©tetÃ© sont mis en doute.

La comparaison de certains services publics avant et aprÃ©s les nationalisations n'est certes pas en faveur de l'entreprise privÃ©e ; tÃ©moins : les chemins de fer et les rÃ©seaux de distribution d'Ã©lectricitÃ©.

AUTRES PERSPECTIVES

Les valeurs du libÃ©ralisme, portÃ©es au pinacle par ses ardents thurifÃ©raires, appartiennent Ã un passÃ© rÃ©volu. D'autres perspectives autrement exaltantes s'offrent Ã l'activitÃ© des chefs d'entreprises dans le cadre d'un systÃ©me Ã monnaie de consommation qu'il appartient Ã des Ã©lites informÃ©es de promouvoir, Ã©lites aidÃ©es en cela par l'action concertÃ©e des consommateurs victimes de la sociÃ©tÃ© du profit et soucieux d'Ã©chapper aux effets d'une crise nÃ©e de l'accÃ©lÃ©ration du progrÃ©s technique aux prises avec des usages monÃ©taires inadÃ©quats, crise qui ne peut que dÃ©boucher sur le chaos et sur la guerre.

Bien sÃ»r, tout n'est pas noir dans l'entreprise. AprÃ©s tout, c'est Ã son activitÃ©, c'est aux initiatives de ses dirigeants que nous devons d'Ãatre approvisionnÃ©s. Aux prises avec les rÃ©alitÃ©s financiÃ©res propres Ã leur profession, les chefs d'entreprises ne font qu'observer une rÃ©gle du jeu dont ils sont parfois victimes. Et il existe nombre de dirigeants consciencieux scrupuleux, honnÃ©tes et mÃame sociaux. Disons seulement que ce ne sont pas ceux-lÃ les plus prospÃ©res.

EN FINIR AVEC LE MARCHÃ© !

Il ne s'agit ni de fustiger les dÃ©fautes des hommes ni de nier leurs progrÃ©s. Les hommes sont victimes d'une rÃ©gle du jeu dont l'effet tend Ã dÃ©voyer les progrÃ©s accomplis. Les dirigeants sont seulement coupables de s'enfermer dans un rassurant cocon, de s'illusionner sur les vertus supposÃ©es d'un systÃ©me conÃ§u pour satisfaire Ã 100 % les besoins d'une minoritÃ©, en attendant Ã la tÃ¢che la masse de ceux auxquels le systÃ©me ne sait concÃ©der qu'une infime fraction des fruits de leur propre labeur.

Il est humain de leur part de dÃ©fendre un systÃ©me qui leur permet d'accÃ©der Ã des revenus hors du commun et d'exercer un pouvoir sur autrui par le biais de l'argent. Leur tort est de chercher Ã faire partager leur foi aux victimes de leurs jongleries financiÃ©res.

Il faut seulement en finir avec le rÃ©gne, avec le pouvoir confÃ©rÃ© Ã l'argent, rompre avec un type de monnaie, avec des pratiques monÃ©taires aberrantes qui donnent de nos jours la mesure de leur malfaisance, paralysant le travail, rationnant les multitudes. Il faut pouvoir, non pas adapter la production aux besoins du marchÃ©, mais Ã©tendre la consommation aux limites matÃ©rielles et techniques de l'appareil de production. Plus de malthusianisme, plus de stockages, plus de destructions, plus de ces productions pour l'emploi, pour le profit, d'Ã©tourneÃ©es de leurs fins naturelles.

Une rÃ©gle du jeu diffÃ©rente permettra aux dirigeants d'exercer leur fonction dans un cadre diffÃ©rent, pour un objectif diffÃ©rent produire pour les besoins utiles aux familles, aux collectivÃ©s, au dÃ©veloppement des entreprises, avec d'autres motivations que le profit : la qualitÃ© dans l'abondance, le moindre gaspillage, le moindre coÃ»t humain, la rÃ©ussite technologique. La considÃ©ration viendra de la tÃ¢che bien accomplie. Les avantages de revenu n'en seront plus la cause mais l'attribut.